



CHERS PARENTS

L'année scolaire tire vers sa fin...

Vos enfants resteront-ils à la CAPUCINE pour la rentrée prochaine ?

L'équipe pédagogique restera toujours fidèle à ses objectifs et assurément déterminée pour leur plein épanouissement.

1/ PRIORITE AUX ANCIENS ELEVES

Merci de nous retourner la fiche ci-dessous dûment remplie au plus tard le **15 juin** de l'année scolaire en cours. Après cette date votre enfant ne sera plus prioritaire. Au cas où vous confirmez la réinscription de votre enfant, sachez que les frais de réinscription devront être réglés **au plus tard le 15 juillet** pour rendre la réinscription effective.

Pour les frais de scolarité d'inscription (voir Frais de scolarité en annexe)

2/ RECRUTEMENT

En cours depuis mai 2020.

3/ FRAIS DE SCOLARITE

La scolarité et la cantine de l'année en cours doivent être soldées au plus tard le **30 Mai**. Les parents qui ont encore des reliquats de scolarité sont invités à respecter ce délai. A partir du 1^{er} Juin, l'école n'admettra aucun enfant non à jour dans l'enceinte de l'établissement.

4/VACANCES ET PERMANENCES

- Fin des cours, se référer au planning des vacances scolaires.
- Permanence assurée tout le mois de juillet les jours ouvrables. L'école restera fermée tout le mois d'Août.

5/ PLANNING DE LA RENTREE

- Rentrée administrative : Se référer au secrétariat de l'école.
- Rentrée scolaire : En général le 1^{er} jour ouvrable du mois de septembre

❖ **Liste de fourniture disponible à la réinscription**

.....
A retourner à l'école

Pour la rentrée prochaine, mon (mes) enfant (s)

.....
Reviendra, reviendront à la CAPUCINE

OUI

NON

Signature des parents